

Walhain, le 24 août 2023

A MM. les Membres du Conseil communal
De et à WALHAIN

Mesdames, Messieurs,

Objet : CONSEIL COMMUNAL – Convocation

En vertu de l'article L1122-12, alinéa 1^{er}, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous prier d'assister à la séance que tiendra le Conseil communal le lundi 4 septembre 2023 à 19h30 à la Maison communale, avec l'ordre du jour suivant :

Séance publique

- 1^{er} objet : SECRETARIAT : Procès-verbal de la séance du 24 juillet 2023 – Approbation ;
- 2^{ème} objet : ENSEIGNEMENT : Rentrée scolaire 2023-2024 – Chiffres de la population scolaire au 28 août 2023 – Information ;
- 3^{ème} objet : ENSEIGNEMENT : Convention entre la Commune de Walhain et la Province du Brabant wallon relative au renouvellement de l'agrément des services de promotion de la santé à l'école pour la période 2024-2030 – Approbation ;
- 4^{ème} objet : TRAVAUX : Marché public de travaux relatif à l'entretien du revêtement hydrocarboné de la drève Chèvequeue (Phase II) à Walhain-Saint-Paul – Conditions et mode de passation – Approbation ;
- 5^{ème} objet : SECRETARIAT : Adhésion de la Commune de Walhain à la centrale d'achat C-Smart organisée par l'Intercommunale CIPAL en matière de matériels et de logiciels informatiques – Approbation ;
- 6^{ème} objet : SECRETARIAT : Composition de l'Office du Tourisme de Walhain – Démission de son président et désignation de sa remplaçante proposée par et parmi ses membres effectifs à titre personnel – Approbation ;
- 7^{ème} objet : CULTES : Fabrique d'Eglise Saint-Servais – Elections fabriciennes de juillet 2023 – Prise d'acte ;
- 8^{ème} objet : CULTES : Fabrique d'Eglise Saint-Servais – Budget pour l'exercice 2024 – Approbation ;

Comité secret

- 9^{ème} objet : PERSONNEL : Octroi à un ouvrier qualifié statutaire d'une interruption partielle de carrière à 1/5 temps à partir du 1^{er} septembre 2023 jusqu'à son accession à la pension de retraite – Approbation ;

10^{ème} objet : ENSEIGNEMENT : Convention entre les Communes de Walhain et d'Anderlecht relative au détachement partiel d'un membre du personnel enseignant en vue de l'exercice d'une fonction temporaire auprès du Pouvoir organisateur de Walhain du 28 août 2023 au 5 juillet 204 à raison de 6 périodes par semaine – Ratification.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

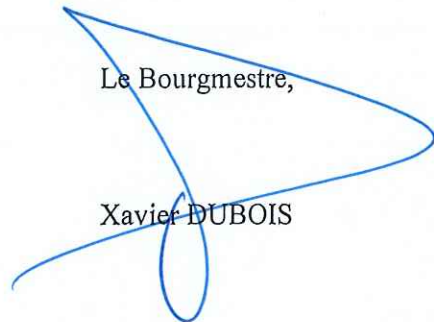
Par le Collège :
Le Directeur général,



Christophe LEGAST



Le Bourgmestre,



Xavier DUBOIS